



Avant – Programme du CSO Du 26-27 Avril 2025
Organise par le Club Sportif des Unités
D'intervention de la Police
Section D'hippisme la Soukra sous l'égide de la
Fédération Tunisienne des Sports Équestres

Club Sportif des Unités d'Intervention

SECTION EQUESTRE

Date : 26 - 27 Avril 2025

Lieu : Le Club Sportif des Unités D'intervention de la Police - Section D'hippisme la Soukra.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

Règlement général de la FEI, 24ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.

Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023.

Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 27ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.

Règlement vétérinaire, 15ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025.

Comité D'Organisation

Président de l'événement : Mr. Hajjeji Makrem

Directeur du concours : Mr. Sellami Anis

Trésorerie : Mr .Tlili Khaled / Mr .Jemii ridha

Secretariat : Mr .Ibtissem Hosni

Membres Comité D'organisation : Mr . Mediouni Hattab / Mr . Tlili Sahbi / Mr .Zairi chokri / Mr . Amara chedli

JURY DE TERRAIN :

- **Président :** Mr Mehiri Youssef (TUN) (FEI level 2)
 - **Membres:** Mr Ben Mabrouk Hatem (TUN) Mr.Aouida Amor (TUN)
 - **Chronométeur :** Mr Sinen Oussema (TUN)
 - **Chef de piste :** Mr Aloui Mondher (TUN)
 - **Chef de piste Adjoint :** Mr Hdhairia Naçeur (TUN)
 - **Cheffe stewards :** Mme Maghrebi khouloud (TUN) (FEI level 2)
- Adjoints :** Mr Maalaoui rochdi (TUN) / Mr Sinen Aziz (TUN) / Mr Jelliti Haithem (TUN)

MEDECIN VETERINAIRE :Dr Mahmoudi Anis

MEDECIN DU CONCOURS : Dr Mohamed Ridha ben Slimene

MARECHAL FERRANT :Mr.Mejri Chokri

PROGRAMME DU CONCOURS

Samedi 26 Avril 2025 :

10h00 : Cérémonie d'ouverture

10h30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : CSO ** (110-115 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : CSO * (100-105 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Préparatoire 2(90cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Préparatoire 1(80cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : Initiation (60-70 cm)

A la suite : Remise des prix

Dimanche 27 Avril 2025 :

08h00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : Initiation (60-70 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 7 : Préparatoire 1 (80 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 8: Préparatoire 2(90 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 9 : CSO * (105 – 110 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 10 : CSO ** (115-120 cm)

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 11 : CSO *** (130 cm)

A la suite : Remise des prix

N.B :

Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés

Au vu des conditions sanitaires actuelles un examen vétérinaire sera fait.

En plus des carnets de santé chaque club devra se munir d'une attestation signée par son vétérinaire attestant la prise de température sur 72h des chevaux /poneys participants au concours.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT :

Extérieur

PISTE DE CONCOURS :

Dimensions : 80 × 65m

Nature : Sable

Terrains d'échauffement :

Espace de détente :

Dimensions : 65 × 30m

Nature : Sable

FICHE DE SECURITE :

OLAF PETRSON

MATRIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse.org.tn avant jeudi 24 avril 2025 à minuit pour les épreuves du samedi 27 avril 2025 et avant vendredi 25 avril 2025 à minuit pour les épreuves de dimanche 27 avril 2025.

- 35 Dinars pour les épreuves Initiation.
- 40 Dinars pour les épreuves Préparatoire 1
- 45 Dinars pour les épreuves Préparatoire 2.
- 50 Dinars pour les épreuves CSO *
- 50 Dinars pour les épreuves CSO **
- 70 Dinars pour les épreuves CSO ***

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

SAMEDI 26 AVRIL 2025

EPREUVE 1 : CSO **

Date et Heure : 26 avril 2025 à 10h30

Catégorie de Cavaliers : Licence compétition

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème : Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur : (110 – 115 cm)

Largeur : (120-125 cm)

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+250 d
2 ème	Médaille+200 d
3 ème	Médaille+150 d
4 ème	Médaille+100 d
5 ème	Médaille+80 d
Dotation Totale	780 d

- EPREUVE 2 : CSO *

Date et Heure : 26 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence compétition / Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus.

Barème : Difficultés progressive sans Barrage (Art.269)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur : (100 –105) JOKER 115 cm

Largeur : (110-115)

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+200 d
2 ème	Médaille+150 d
3 ème	Médaille+100 d
4 ème	Médaille+80 d
5 ème	Médaille+70 d
Dotation Totale	600 d

- EPREUVE 3 : PREPARATOIRE 2

Date et Heure : 26 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème en deux phases temps différé (**Art. 274.1.5.6**).

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (90 cm)

Largeur : (100 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+150 d
2 ème	Médaille+100 d
3 ème	Médaille+80 d
4 ème	Médaille+70 d
5 ème	Médaille+50 d
Dotation Totale	450 d

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

- EPREUVE 4 : PREPARATOIRE 1

Date et Heure : 26 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème en deux phases temps différé (**Art. 274.1.5.6**).

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (80 cm)

Largeur : (90 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+100 d
2 ème	Médaille+80 d
3 ème	Médaille+70 d
4 ème	Médaille+50 d
5 ème	Médaille+30 d
Dotation Totale	330 d

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

- EPREUVE 5 : INITIATION

Date et Heure : 26 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence Initiation

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème temps idéal (1)

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (60-70 cm)

Largeur : (70 -80 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe + Médaille
2 ème Au 10 ème	Médaille

Participation des chevaux :3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base desquelles le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours
- Le plan du parcours doit être affiché.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.

Les couples seront classés selon :

- 1- Le totale de leur pénalités dans le parcours
- 2- En cas d'Egalité (1-) , le temps du parcours converti en points de pénalité décide .
- 3- En cas d'Egalité du nombre de point relatif au temps du parcours (2-) , le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé
- 4- Chaque concurrent qui dépasse le temps limite (le double du temps idéal) , est éliminé .

***** DIMANCHE 27 AVRIL 2025 *****

- EPREUVE 6 : INITIATION

Date et Heure : 27 avril 2025 à 08h00

Catégorie de Cavaliers : Licence Initiation

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème tems idéal (1)

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (60-70 cm)

Largeur : (70cm -80)

Classement	prix
1 er	Coupe + Médaille
2 ème Au 10 ème	Médaille

Participation des chevaux : 3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base desquelles le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours
- Le plan du parcours doit être affiché.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.

Les couples seront classés selon :

- 1-Le totale de leur pénalités dans le parcours
- 2-En cas d'Égalité (1-) , le temps du parcours converti en points de pénalité décide .
- 3-En cas d'Égalité du nombre de point relatif au temps du parcours (2-), le couple le plus proche du tems idéal sera le mieux classé
- 4-Chaque concurrent qui dépasse le temps limite (le double du temps idéal), est éliminé.

-EPREUVE 7 : PREPARATOIRE 1

Date et Heure : 27 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème en deux phases temps différé (**Art. 274.1.5.6**).

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (80 cm)

Largeur : (90 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+100 d
2 ème	Médaille+80 d
3 ème	Médaille+70 d
4 ème	Médaille+50 d
5 ème	Médaille+30 d
Dotation Totale	330 d

Participation des chevaux : 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

-EPREUVE 8 : PREPARATOIRE 2

Date et Heure : 27 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux.

Barème : Difficulté progressive (Art.269)

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur : (90 cm) JOKER 100 cm

Largeur : (110 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+150 d
2 ème	Médaille+100 d
3 ème	Médaille+80 d
4 ème	Médaille+70 d
5 ème	Médaille+50 d
Dotation Totale	450 d

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

- EPREUVE 9 : CSO *

Date et Heure : 27 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence compétition / Licence Qualification

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus.

Barème : A au chrono sans barrage (Art. 238.2.1)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur : (105 – 110 cm)

Largeur : (115-120 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+200 d
2 ème	Médaille+150 d
3 ème	Médaille+100 d
4 ème	Médaille+80 d
5 ème	Médaille+70 d
Dotation Totale	600 d

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

- EPREUVE 10 : CSO **

Date et Heure : 27 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence compétition

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux.

Barème : A au chrono sans barrage (Art.238.2.1)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur : (115 – 120 cm)

Largeur : (125-130 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+250 d
2 ème	Médaille+200 d
3 ème	Médaille+150 d
4 ème	Médaille+100 d
5 ème	Médaille+80 d
Dotation Totale	780 d

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

-EPREUVE 11 : CSO ***

Date et Heure : 27 avril 2025 à l'issue de l'épreuve précédente

Catégorie de Cavaliers : Licence compétition

Catégorie de Chevaux : Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux.

Barème : A au chrono avec barrage (Art.238.2.2)

Vitesse : 375 m/mn

Hauteur : (130 cm)

Largeur : (140 cm)

Classement	prix
1 er	Coupe+Médaille+500 d
2 ème	Médaille+300 d
3 ème	Médaille+200 d
4 ème	Médaille+150 d
5 ème	Médaille+100 d
Dotation Totale	1250 d

Participation des chevaux : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours *

ANNEXE I

Réclamations

Conformément à l'article 10 du Règlement sportif général de la FTSE ; toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval auntiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

YELLOW WARNING CARD 2025		YELLOW WARNING CARD 2025		
Event _____		Extract of Art. 164.3, FEI General Regulations (GRs) 24th Edition, 01 January 2020, updates effective 01 January 2025		
Competition _____		164.3 Yellow Warning Card (a) A Yellow Warning Card may be issued to a Person Responsible by the President of the Ground Jury, the Chief Steward or the Technical Delegate during the Period of Jurisdiction for the following offences: - Abuse of Horse - Incorrect Behaviour by the Person Responsible and/or Incorrect Behaviour by a member of their entourage. For the purpose of this article, the term "entourage" shall mean the Person Responsible's parent, spouse or partner, family member, coach, trainer, groom, crew or other person directly connected with the Person Responsible and includes the owner(s) of the Person Responsible's Horse. - Non-compliance with applicable Sport Rules - Non-compliance with Protective Headgear Rules (b) The Yellow Warning Card may be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Person Responsible cannot be notified during the Period of Jurisdiction that the Person Responsible has received a Yellow Warning Card, the Person Responsible must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event. (c) A Yellow Warning Card may be issued in addition to any other Sanction(s) that may be issued in accordance with these GRs and/or the relevant Sport Rules. (d) If the same Person Responsible receives one (1) or more Yellow Warning Card(s) at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from, or on behalf of, the FEI Secretary General.		
Date _____				
Person Responsible Art. 118.3, FEI General Regulations (GRs)				
Name _____				
FEI ID _____				
Horse Name _____		Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules 26th Edition effective 01 January 2025 Yellow Warning Card will be systematically awarded for the following offence: a) All cases of excessive use of whip, as defined above, or by stronger sanction(s) (as provided for under Art.526.2). b) Any other cases of Abuse of Horse c) Excessive pressing of a tired horse d) Riding an Exhausted horse coupled in addition to Disqualification.		
OFFENCE (please tick one)				
☐	Abuse of Horse GRs Art. 142 & 164.3 and/or Eventing Rules Art. 526 & 527 (please specify) Reason _____			
☐	Incorrect Behaviour as defined by the GRs GRs Art. 164			
☐	Non-Compliance with Protective Headgear Rules GRs Art. 140			
☐	Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify) GRs Art. 164 Please specify which sport Rules: _____			
Signature of Official _____				
Signature of Person Responsible _____				